



DOSSIER DE CANDIDATURE

L'ÉVÉNEMENT ECONOMIQUE EN CÔTE-D'OR
Mardi 30 mai 2023 au Palais des congrès de Dijon

Dans l'objectif de mettre à l'honneur l'engagement et le savoir-faire des entreprises de Côte-d'Or, Le Bien Public organise, en étroite collaboration avec ORCOM, la 8e édition des Trophées des entreprises de Côte-d'Or

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
Jeudi 23 mars 2023

✉ Par e-mail : lbptropheentreprises@lebienpublic.fr

✉ Par courrier : EBRA Events | LE BIEN PUBLIC, 7 boulevard Chanoine Kir – 21000 Dijon

Les acteurs majeurs du monde économique de Côte-d'Or seront présents lors de cette soirée rassemblant 600 personnes au cours de laquelle les initiatives les plus remarquables vont être récompensées et mises en valeur.

LE BIEN PUBLIC

orcom
Expertise Comptable Audit & Conseil

Quels intérêts pour votre entreprise ?

- **Faire connaître votre entreprise et votre activité** aux différents acteurs locaux et ainsi porter les valeurs du territoire : qualité, innovation, investissement, transmission des savoir-faire, proximité
- **Rencontrer des confrères, les partenaires de l'événement et étoffer son réseau** à l'occasion de la soirée de remise des Trophées, le mardi 30 mai 2023 au Palais des congrès de Dijon (600 personnes attendues)
- **Bénéficier de la puissance médiatique du Bien Public** et de la couverture de l'événement par la rédaction du journal.
- Vivre avec ses collaborateurs, ses clients, son réseau ... une soirée de prestige.
- **Se voir remettre un trophée** au nom de son entreprise



Une grande visibilité pour votre activité

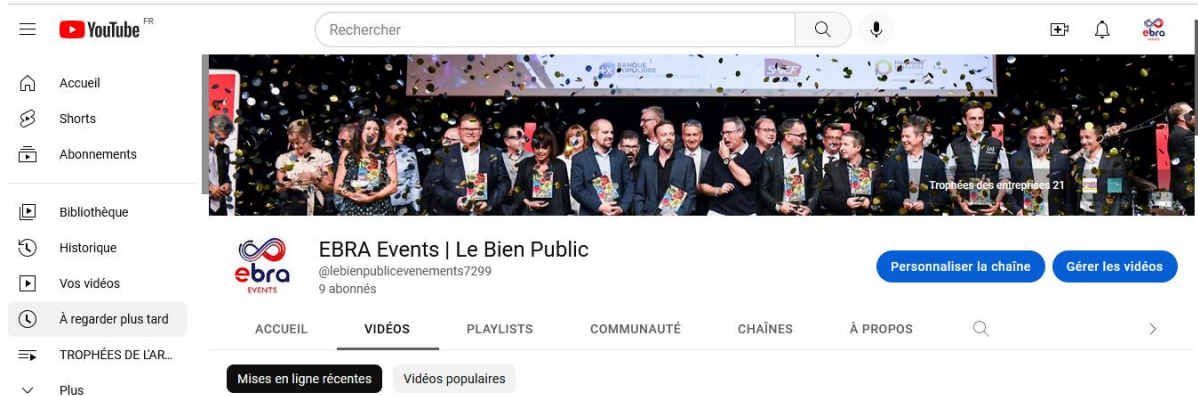
- **Une large médiatisation** sur le journal Le Bien Public, sur www.bienpublic.com, sur l'ensemble des réseaux sociaux de EBRA Events | Le Bien Public et sur le site internet de l'événement.
- **Un portrait de votre entreprise dans les pages du Bien Public** à l'issue de la soirée.
- **Une capsule vidéo d'une minute**, libre de droit, présentant votre activité.
- **Une mise en relation privilégiée avec les partenaires de l'événement** lors de la soirée de remise des Trophées

Quelques exemples de mise en avant

7^e édition, retour en vidéo : Résumé de la soirée

Une chaine Youtube : Lien

Un site internet dédié : <https://www.tropheesdesentreprisescotedor.fr>



Un supplément numérique, un supplément papier, des pages portraits lauréats dans le BP à l'issue de la soirée



Direct de la soirée sur le site www.bienpublic.com



Une double page, retour sur la soirée en J+1

LES LAURÉATS

Douze entreprises de Côte-d'Or sous le feu des projecteurs



À l'issue de cette soirée dédiée aux Trophées des entreprises, sept des douze lauréats ont pu être félicités par les membres du jury et les invités en soirée.

Lundi soir, au palais des Congrès de Dijon, les grands rendez-vous de la Côte-d'Or ont été marqués par la remise des Trophées des entreprises de Côte-d'Or à leurs lauréats et leurs partenaires. Douze entreprises ont été distinguées lors de cette soirée dédiée aux Trophées des entreprises.

Une soirée qui a permis de récompenser les entreprises de Côte-d'Or pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

“La trophée a eu un impact fort sur la visibilité de ma société et sur ma légitimité.”

Alexis Fournier, directeur général d'Orcom, lauréat de la Trophée de l'Innovation Économique Régionale 2022.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

Les lauréats ont été récompensés pour leur engagement, leur innovation, leur savoir-faire et leur contribution à l'économie régionale.

LES LAURÉATS DES TROPHÉES DES ENTREPRISES

Trophée de la Côte-d'Or : Biscuiterie Mistral



Trophée du meilleur espoir : Domaine de Montmain



Trophée du développement durable : Deshy'21



Trophée de la transmission d'entreprise : Gravure Prost



Trophée de l'innovation économique régionale : EPSD



Trophée de l'innovation numérique : Nuvee



Trophée du développement économique : Active Tours



Trophée de la transmission d'entreprise : Gravure Prost



Trophée de l'innovation économique régionale : EPSD



Trophée de l'innovation numérique : Nuvee



Trophée du développement économique : Active Tours



Trophée de la transmission d'entreprise : Gravure Prost



Trophée de l'innovation économique régionale : EPSD



Trophée de l'innovation numérique : Nuvee



Trophée du développement économique : Active Tours



Un flyer identifiant les lauréats remis aux 600 participants

Biscuiterie Mistral

4 Route de Dijon, Semur-en-Auxois

www.biscuits-mistral.fr

Trophée Made in Côte-d'Or

Domaine de Montmain

10 Chemin des Beveys, 21700 Villers-Fontaine

www.domainemontmain.com

Trophée du Meilleur Espoir

2nde Chance

25 B rue Louis Blanc, 21000 Dijon

www.facebook.com/2ndechanceco.monetiers/

Trophée de l'Innovation Économique Régionale

DESHY'21

D954, 21650 Beignevaux-les-Juifs

www.deshy21.com

Trophée du Développement Durable

Gravure Prost

Zone Artisanale Bruettées, 21200 Vignoles

www.prost-gravure.com

Trophée de la Transmission d'Entreprise

EPSP

38 avenue Françoise Giroud, 21000 DIJON

<https://nuvee.fr/>

Trophée de l'Innovation Numérique

Nonque

Rue lezours, 21110 AISERIEY

www.nonque.fr

Trophée de la TPE de l'année

ATELIER D'AVANT

4 Rue des Remparts, 21900 Semur-en-Auxois

<https://atelierdavant-sellier.com/>

Trophée de la Femme Chef d'Entreprise de l'année

Active Tours

5 Allée du Docteur Bouley, 21200 Beaune

<https://active-tours.fr/>

Trophée du Développement Économique

Fromagerie Delin

ZAC de la Petite Champagne, 1 Rue de Citroux, 21640 Gilly-lès-Cheux

www.fromagerie-delin.com

Trophée de l'Homme Chef d'Entreprise de l'année

Air Services 21

Aérodrome Beaune Chalignes, 21200 Beaune

www.facebook.com/airservices21/

Trophée Coup de Cœur du jury

Tonnellerie Meyrieux

17 Route de Marey, 21700 Villers-le-Foye

<http://www.tonnellerie-meyrieux.com/>

Trophée de l'International

LE BIEN PUBLIC ORCOM

21000 Dijon

www.les-trophees-des-entreprises-de-cote-dor.com

LAURÉATS 2022

Les critères d'éligibilité

- Les entreprises primées ne sont pas des filiales de grands groupes nationaux et internationaux
- Les entreprises et entrepreneurs distingués ont obligatoirement leur siège en Côte-d'Or et y exercent l'essentiel de leur activité.
- Extrait KBIS à joindre obligatoirement au dossier de candidature
- Dans la mesure du possible sont primées des entreprises qui n'ont pas déjà reçu de nombreux prix : on cherche plus à mettre en avant des « révélations » que des « valeurs sûres et confirmées »
- Les lauréats sont des patrons (actionnaires majoritaires/propriétaires de leur entreprise) ou des dirigeants salariés.
- Le jury s'interdit de décerner un Trophée conjointement à deux lauréats qui seraient arrivés ex-aequo.
- Pour le trophée de l'international, 30% minimum du chiffre d'affaires doit être réalisé à l'international et/ou l'entreprise doit mener une démarche exemplaire de développement d'activités en export
- Pour les trophées « innovation économique » et « meilleur espoir », les entreprises peuvent concourir dès leur première année d'existence.
- Une entreprise ne peut pas être lauréate deux années consécutives.



Le jury

- Pour procéder à la désignation des lauréats 2023 des Trophées des Entreprises de Côte-d'Or, le jury se réunit dans les locaux du Bien Public (Les membres du jury s'engagent à ne divulguer aucune information concernant les délibérations, ni le nom des lauréats, avant la cérémonie).
- Les lauréats sont désignés lors de la réunion du jury, qui se compose de :
Frédéric BOUVIER, Directeur départemental du BP (Président du jury)
Un représentant par partenaire
- Le jury se déclare libre, indépendant et souverain.
- Les lauréats sont désignés à la majorité des membres présents du jury.

Les catégories de trophées

-  **Trophée de l'innovation économique régionale** : entreprise qui peut aussi bien être primée pour une innovation dans la gestion de l'entreprise, que pour un produit innovant.
-  **Trophée de l'innovation numérique** : entreprise qui aura fait du numérique un élément important de son process de production ou de son développement.
-  **Trophée « made in Côte-d'Or »** : entreprise dont l'essentiel de la production et des effectifs sont implantés en Côte-d'Or et dont l'activité valorise l'image du département.
-  **Trophée du développement durable** : entreprise qui a mis en place une action exemplaire favorisant le développement durable.
-  **Trophée de la transmission d'entreprise** : entreprise dont la transmission vient d'être réalisée à la satisfaction de toutes les composantes.
-  **Trophée de l'international** : entreprise qui réalise plus de 30% de son chiffre d'affaires à l'international, que ce soit à l'export ou grâce à ses filiales et/ou qui mène une démarche exemplaire pour le développement de ses activités export.
-  **Trophée de la TPE de l'année** : entreprise de 0 à 20 salariés qui a augmenté, au fur et à mesure des années son nombre de salariés avec un chiffre d'affaires en croissance.
-  **Trophée du meilleur espoir** : chef d'entreprise, jeune créateur ou repreneur d'entreprise (moins de 35 ans).
-  **Trophée de la femme chef d'entreprise de l'année** : femme qui a prouvé son efficacité et ses compétences dans l'entreprise, qui a fait progresser son entreprise par rapport au chiffre d'affaires, mais pas seulement (exemple: salaires maintenus ou augmentés, emplois gardés malgré la crise dans le secteur...).
-  **Trophée de l'homme chef d'entreprise de l'année** : homme qui a prouvé son efficacité et ses compétences dans l'entreprise, qui a fait progresser son entreprise par rapport au chiffre d'affaires, mais pas seulement (exemple: salaires maintenus ou augmentés, emplois gardés malgré la crise dans le secteur...).
-  **Trophée du développement économique** : entreprise qui, par son implantation ou ses actions, contribue au développement et au dynamisme de certains territoires.
-  **Trophée de l'apprentissage** : entreprise qui a une politique d'apprentissage particulièrement performante.

Comment participer ?

1 Je choisis la ou les catégorie(s) dans laquelle/lesquelles je souhaite candidater.

2 Je remplis mon dossier de candidature et je l'envoie **avant le jeudi 23 mars 2023**

✉ **Par e-mail** : lbptropheentreprises@lebienpublic.fr

✉ **Par courrier** : EBRA Events | LE BIEN PUBLIC, 7 boulevard Chanoine Kir – 21000 Dijon

VOTRE CANDIDATURE

Indiquez le(s) trophée(s) pour le(s)quel(s) vous vous portez candidat :

NB : Si vous ne parvenez pas à déterminer votre catégorie, vous pouvez laisser ce choix à l'appréciation du jury. Le jury se réserve d'ailleurs le droit de proposer toute évolution des catégories et tout rattachement d'un dossier à une autre catégorie que celle du dépôt de candidature.

- ☐ Trophée de l'innovation économique régionale
- ☐ Trophée de l'innovation numérique
- ☐ Trophée « made in Côte-d'Or »
- ☐ Trophée du développement durable
- ☐ Trophée de la transmission d'entreprise
- ☐ Trophée de l'international
- ☐ Trophée de la TPE de l'année
- ☐ Trophée du meilleur espoir
- ☐ Trophée de la femme chef d'entreprise de l'année
- ☐ Trophée de l'homme chef d'entreprise de l'année
- ☐ Trophée du développement économique
- ☐ Trophée de l'apprentissage

NOM DE L'ENTREPRISE :

DATE DE CREATION :

STATUT JURIDIQUE :

Extrait Kbis à joindre obligatoirement au dossier de candidature

NOM ET PRENOM

TITRE :

ADRESSE POSTALE

 :

Mail :

	2020	2021	2022
EFFECTIF			
CA			
CA INTERNATIONAL			

Suite de votre dossier de candidature ⇒

LES RAISONS DE VOTRE CANDIDATURE (*expliquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles vous, votre établissement ou votre concept pourrait être lauréat du Trophée souhaité*).

HISTORIQUE ET REALISATIONS :

ORIGINALITÉ et FINANCEMENT :

Vous pouvez compléter ce dossier avec tout élément d'information qui vous paraît pertinent.